

Bonjour à tous

Pour information

Le Congrès Départemental de l'UNC se tiendra cette année à SAINT-MANDE le samedi 20 octobre 2012 à l' Hôtel de Ville, 10 Place Charles Digeon.

Ce congrès se tiendra en deux phases distinctes

Assemblée Générale (9 à 10 heures)

Le congrès en présence de diverses personnalités (10h30 à 12h15) suivi de la cérémonie aux Monuments aux Morts.

Apéritif offert par M le Député maire

Clôture du congrès par un banquet au restaurant du Chalet du Lac (à proximité)

La participation au banquet est fixée à 35€00 par personne.

Si vous désirez participer à cet évènement majeur

Congrès seul

ou

Congrès plus banquet

pensez à vous inscrire auprès de moi-même (06 07 23 47 74) ou auprès de notre Trésorier Michel MONTEFERRARIO (01 45 69 07 28)

Les inscriptions ne seront définitives qu'après réception de votre règlement et IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 SEPTEMBRE

En PJ, je vous prie de trouver l'Ordre du Jour de cette journée

Bien amicalement

Jean-Pierre Villeneuve
Président 125ème.Section
Boissy-Saint-Léger
www.unc-boissy-94470.fr

CONGRES DEPARTEMENTAL DU 20 OCTOBRE 2012

**Programme de la journée à l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé
10 Place Charles Digeon – 94165 Saint Mandé**

- **8h15 Ouverture des portes**
- **8h30 Accueil des congressistes (remise des dossiers)**
- **9h00 ASSEMBLEE GENERALE**
 - accueil par Monsieur le Maire de Saint-Mandé et du Président de la Section
 - ouverture de l'Assemblée par le Président départemental
 - moment de recueillement
 - cérémonie d'échange du « fanion départemental » de la Section de Vincennes à celle de St Mandé
 - renouvellement du tiers sortant, présentation des candidats et ouverture du bureau de vote
 - lecture rapport moral et activité
 - lecture rapport financier
 - rapport de la commission de contrôle
 - approbation de ce rapport
 - élection des Contrôleurs aux comptes
 - résultat des élections des administrateurs
- **10h00 Clôture de l'Assemblée Générale**
- **10h00 à 10h30 – Accueil des Personnalités**
- **10h30 CONGRES**
 - allocution du Président de Saint Mandé
 - lecture des rapports à la tribune
 - legislation Raymond Marchand
 - action civique Nathan Topor
 - action sociale Jean-Pierre Opsomer
 - allocution des personnalités
 - Mr le Maire de Saint-Mandé
 - Mr le Président départemental
 - Mr le Président national
 - Mr le Président du Conseil Général
 - Mr le Préfet du Val de Marne
 - Mr le Ministre délégué aux Anciens Combattants
 - remise des distinctions UNC
- **12h15 - Cérémonie protocolaire au Monument aux Morts**
 - Dépôt de gerbes
 - Remise de décorations officielles
- **12h45 - vin d'honneur offert par la Municipalité**
- **13h30 - repas de clôture au restaurant du Chalet du Lac (derrière l'Hôtel de Ville)**